

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de MBANE

Juin 2005

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ADIM	Association pour le développement Intégré de Mbane
ANCAR	Agence Nationale pour le Conseil Agricole et Rural
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASESCAW	Amicale Socio-Economique, Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CARAMW	Conventions des Associations Rurales du Waalo
CIVD	Comité Inter Villageois de Développement
CLCOP	Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CSS	Compagnie Sucrière Sénégalaise
CVD	Comité Villageois de Développement
FFN	Fonds Forestier National
GL-GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupement Technique de Travail
ICP	Infirmier Chef de Poste
MDCL	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales
MEPN	Ministère de l'Environnement et la Protection de la Nature
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCR	Président du Conseil Rural
PLD	Plan Local de Développement
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
RN	Ressources Naturelles
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	11
2.2 REALISATIONS RECENTES	11
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS.....	11
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	11
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	12
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	14
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	23
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS	24
ANNEXES	28

LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Cérémonie d'ouverture.....	7
Figure 5 : Réflexion en atelier sur la situation actuelle de la CR.....	10
Figure 6 : Un rapporteur présente en plénière les résultats des travaux de son sous-groupe... ..	10
Figure 7 : Réflexion en atelier sur les actions à mener	13
Figure 8 : Travaux d'atelier sur les propositions de futures activités	15
Figure 9 : Un rapporteur présente en plénière les travaux de son sous-groupe.....	15
Figure 10 : Activité de priorisation	23
Figure 11 : Un conseiller intervenant par rapport aux attentes exprimées par les OCB	26

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (Conseils et Administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

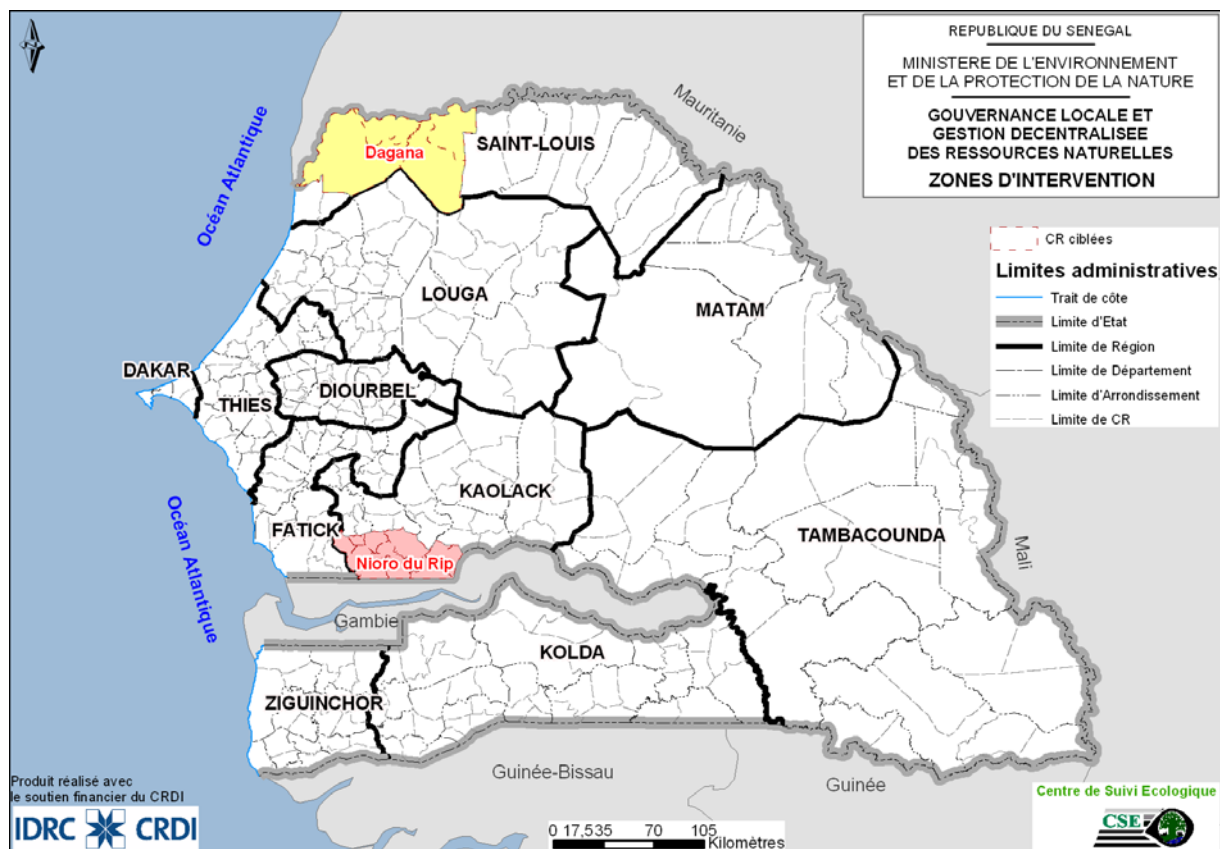


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

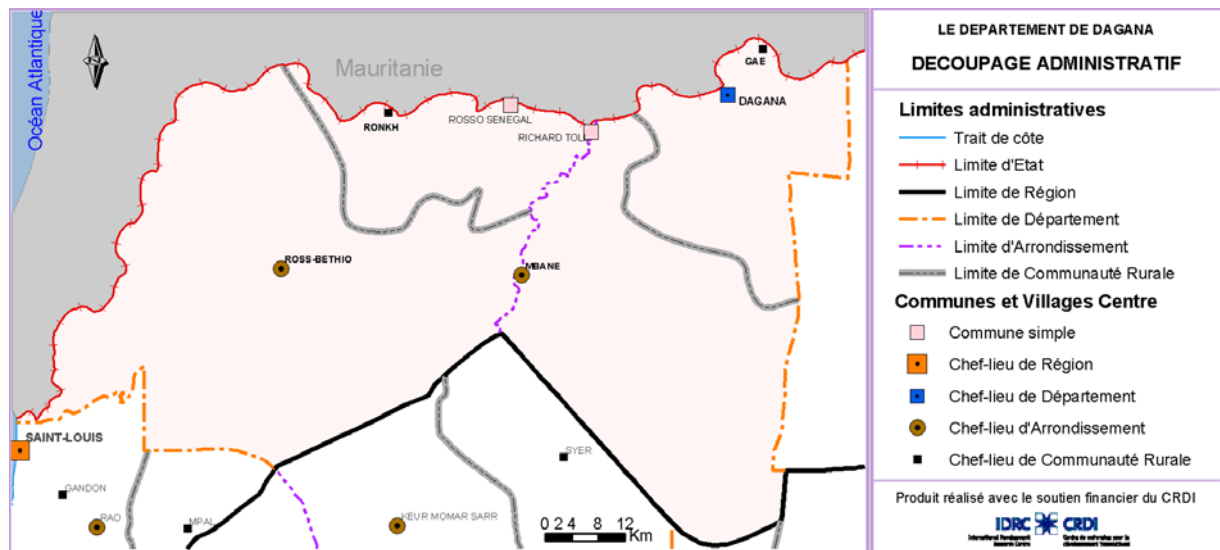


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

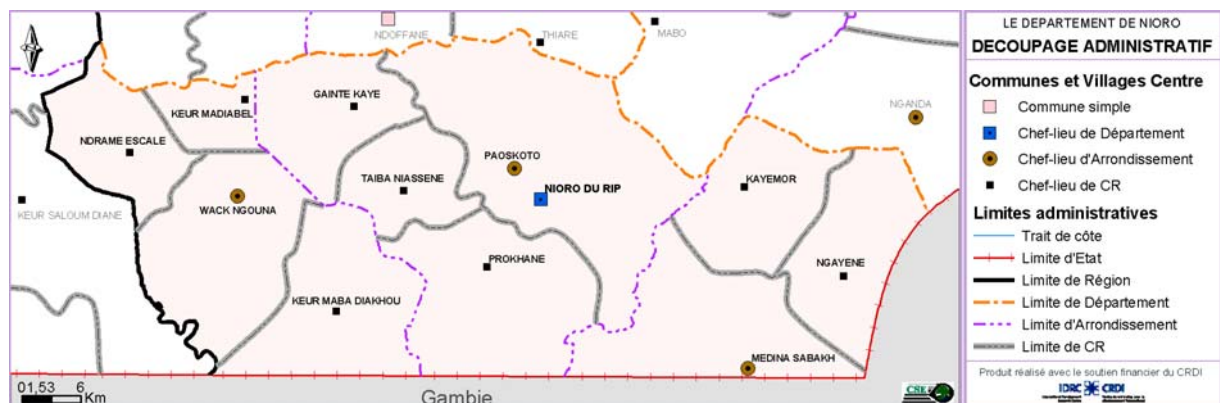


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (Conseil Rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la fin du mois d'août.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).



Figure 4 : Cérémonie d'ouverture

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 Priorisation des stratégies
 Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



Figure 5 : Réflexion en atelier sur la situation actuelle de la CR



Figure 6 : Un rapporteur présente en plénière les résultats des travaux de son sous-groupe

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Abondance des ressources hydriques
- ⊗ Bonne cohésion sociale
- ⊗ Abondance de terres arables et fertiles
- ⊗ Importance du cheptel
- ⊗ Qualité des ressources humaines
- ⊗ Disponibilité de pâturages et de forêts
- ⊗ Existence de ressources halieutiques
- ⊗ Climat favorable

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Reboisement
- ✓ Pistes de production
- ✓ Faucardage des berges du lac
- ✓ Comités de lutte contre les feux de brousse
- ✓ Formations (en GRN et décentralisation)
- ✓ Pare-feux et mises en défens
- ✓ Puits
- ✓ Aménagements hydro-agricoles privés (400 km de canaux)
- ✓ Parcs de vaccination

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Réduction des feux de brousse
- Prise de conscience des populations
- Modernisation de l'élevage (insémination artificielle)
- Amélioration de la mobilité rurale
- Désenclavement
- Amélioration de la biodiversité
- Eradication de certaines maladies animales
- Réduction des coupes abusives
- Diversification des cultures
- Meilleure prise en compte des femmes dans les programmes de développement
- Amélioration de l'accès aux services de santé

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Disparition précoce du tapis herbacé
- ❖ Faiblesse du recouvrement de la taxe rurale
- ❖ Présence de plantes envahissantes dans le lac
- ❖ Persistance des feux de brousse
- ❖ Faiblesse de l'accès au micro-crédit
- ❖ Difficultés d'accès à l'eau potable

- ❖ Pollution chimique et biologique des eaux
- ❖ Mauvaise organisation des producteurs
- ❖ Conflits agriculteurs-éleveurs
- ❖ Insuffisance de la formation
- ❖ Pression parasitaire
- ❖ Avancée du front agricole (déforestation)
- ❖ Apparition de nouvelles maladies liées au barrage
- ❖ Mauvaise organisation de la filière commerciale

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



Figure 7 : Réflexion en atelier sur les actions à mener

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en cinq (5) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

Stratégie # 1 Maîtrise de l'eau

- o Creuser des puits
- o Etendre le système d'irrigation

Stratégie # 2 Sensibilisation des populations

- o Sensibiliser les populations en GRN
- o Sensibiliser les population sur la diversification des cultures
- o Sensibiliser les populations sur les programmes de développement
- o Vulgariser le POAS

Stratégie # 3 Reboisement du milieu naturel

- o Introduire les cultures fourragères
- o Introduire les arbres fruitiers
- o Créer des pépinières villageoises
- o Reboiser avec des espèces adaptées
- o Créer des bois de village

Stratégie # 4 Organisation des populations

- o Organiser les acteurs au développement
- o Redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse
- o Elargir le cadre de concertation à tous les acteurs
- o Créer un comité de suivi des activités de GRN
- o Renforcer le partenariat entre les ONG et le CR

Stratégie # 5 Protection de la nature

- o Faucarder les bords du lac
- o Renforcer les mises en défens
- o Evaluer le POAS
- o Ouvrir des pare feux
- o Réhabiliter les pare feux
- o Délimiter les parcours de bétail
- o Réaliser des mises en défens

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



Figure 8 : Travaux d'atelier sur les propositions de futures activités



Figure 9 : Un rapporteur présente en plénière les travaux de son sous-groupe

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

STRATEGIE # 1
Maîtrise de l'eau

PROPOSITONS CLEFS

1. **Creuser des puits**
2. **Etendre le système d'adduction d'eau (pour l'irrigation)**
3. **Aménager les mares**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui financier
- Maître d'ouvrage
- Affectation de terres
- Organisation des acteurs

Gouvernement : étude de faisabilité, appui financier (fonds de concours), promotion d'aménagements structurants, application de la réglementation en matière de voirie, mise en place de stations de traitement

- MDCL
- SAED

Organisations Communautaires

- Participation au financement
- Investissement humain

Autres : appui financier, technique et logistique

- PNIR
- ASILA
- CSS
- CARAMW

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des populations en gestion intégrée des ressources en eau

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Moussé DIOL
2. Yankoba SARR
3. Assane NIANG
4. Demba KA
5. Assane SERR
6. Amady BA
7. Abdoul DIALLO
8. Abdoulaye WADE
9. Bakary DIOP
10. **Maïmouna BIRANE**
11. Ibrahima NIANG
12. **Daouda NDIAYE**
13. Sawalo DIOP
14. Malick SY
15. Ahmeth DIOP

STRATEGIE # 2
Sensibilisation des populations

PROPOSITONS CLEFS

1. **Vulgariser le POAS et les textes régissant la GRN**
2. **Sensibiliser les populations sur les programmes de développement**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui technique et matériel

Gouvernement : appui technique et matériel

- CADL
- SAED
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires

- Mobilisation et animation

Autres : Formation

- ASESCAW
- GL-GDRN
- CARAMW
- Projet Biodiversité

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des conseillers ruraux et des OCB sur les techniques de communication
- Organisation de fora sur les textes régissant la GRN

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Astou DIATTARA
2. **Makhama FALL**
3. **Sophie MBODJI**
4. Amadou Bamba DIOP
5. Ahmed SOW
6. Djibril DIOP
7. Amadou FASSA
8. Samba WADE
9. Abdoulaye SAMBA
10. Madiakhaté NIANG
11. Alioune FALL
12. Vieux FALL
13. Oumou DIALLO

STRATEGIE # 3 Reboisement

PROPOSITONS CLEFS

1. Créer des pépinières communautaires
2. Réaliser des plantations agroforestières
3. Créer des bois de village
4. Créer des espaces verts et des plantations d'alignement dans les villages

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui financier et matériel
- Organisation des populations

Gouvernement : appui financier, matériel et technique

- Secteur Eaux et Forêts
- MEPN
- CADL

Organisations Communautaires

- Participation financière de la population

Autres : Appui technique

- GL-GDRN
- Projet Biodiversté

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en techniques de pépinière et de reboisement
- Formation des OCB en techniques d'implantation de brise-vents
- Formation en techniques de compostage
- Formation en techniques d'agroforesterie

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. **Oumar DIACK**
2. Pape SEYE
3. Elhadji SALL
4. Amadou L.BA
5. Sahily NIANG
6. Foukou DIALLO
7. Moctar BIRANE
8. Doudou NDIAYE
9. Demba BA THILEL
10. Ameth FALL
11. **Souleymane SARR**
12. Issa BA
13. Aliou TALL

STRATEGIE # 4
Organisation des populations

PROPOSITONS CLEFS

1. **Créer un cadre de concertation et de GRN**
2. **Créer des comités de suivi des activités de GRN**
3. **Redynamiser les comités de GRN existants**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Renforcer le partenariat entre les acteurs
- Appui financier et matériel

Gouvernement : reconnaissance ; appui financier, matériel et technique

- Sous-Préfecture
- MEPN
- Secteur Eaux et Forêts
- CADL

Organisations Communautaires

- Mobilisation

Autres : appui financier et technique

- ASESCAW
- PNIR
- Projet Biodiversité
- Bio Agro Police
- GL-GDRN
- CSS
- SAED
- ANCAR

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Appui en développement organisationnel

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **Abdoulaye YAGUE**
2. Assane SARR
3. Assane YAGUE
4. Serigne BA
5. Sangho FALL
6. **Fally WADE**
7. Amadou BA
8. Amadou DIALLO
9. Adama Laye. DIALLO
10. Bassirou DIA

STRATEGIE # 5
PROTECTION DE LA NATURE

PROPOSITONS CLEFS

1. Valider le POAS
2. Renforcer les mises en défens
3. Réhabiliter les pare-feux
4. Faucarder les berges du lac

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale (Cons. Rural et Cons. Régional)

- Evaluation
- Délibération du Conseil Rural

Gouvernement : encadrement

- Brigade forestière
- Comité Civilo-militaire

Organisations Communautaires

- Vulgarisation du POAS
- Investissements humains

Autres : appui matériel, financier et technique

- Projet Biodiversité
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des OCB (faucardage, gestion des mises en défens)
- Formation des OCB en technique de régénération naturelle assistée

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Mamadou GOUDIABY
2. Malick Adam SOW
3. Almany DIENG
4. Diéné SOW
5. Samba SY
6. Mamadou NDIAYE
7. Youssoupha DIOP
8. Alahindé BA
9. Mouhamadou Hady DIOP

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (GTT) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 2 personnes compétentes (dont une femme) pour les représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation.



Figure 10 : Activité de priorisation

Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Maîtrise de l'eau (36 points)
2. Organisation des populations (27 points)
3. Sensibilisation des populations (19 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Maimouna BIRANE
2. Daouda NDIAYE
3. Makhama FALL
4. Sophie MBODJ
5. Oumar DIACK
6. Souleymane SARR
7. Abdoulaye YAGUE
8. Faly WADE
9. Almamy DIENG
10. Mouhamadou Hady DIOP
11. Madiakhaté NIANG
12. Adama Laye DIALLO
13. Djibril DIOP
14. Mamadou NDIAYE

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler **trois** (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- Affichage public des PV de délibération du conseil rural
- Meilleure connaissance des textes de loi sur la décentralisation (Environnement, GRN)
- Meilleure exercice des compétences transférées en matière de GRN
- Transparence dans la gestion des fonds transférés en matière de GRN
- Développer la recherche de partenaires en développement
- Facilité l'accès à la terre des populations locales
- Réhabilitation des mares naturelles
- Gestion durable des terres

Attentes des élus locaux

- Paiement des taxes, redevances et patentes
- Respecter les décisions du conseil rural
- Entretenir les infrastructures réalisées par le conseil rural
- Versement des apports (financement de micro-projets)
- Faire cesser les coupes abusives des arbres et dénoncer les coupeurs
- Meilleure utilisation des ressources naturelles
- Respect du POAS
- Faire cesser les feux de brousse

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance. Les attentes relatives à la bonne maîtrise et au plein exercice des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN ont été

considérées comme pertinentes par les conseillers ruraux avec cependant certaines réserves sur l'effectivité du transfert de certaines compétences. Toutefois, certaines attentes formulées laissent apparaître une connaissance très insuffisante des textes de lois sur la décentralisation au niveau des populations. Ainsi les conseillers ont souvent rejeté certaines attentes soit parce qu'elles sont en contradiction avec les textes, soit parce que le conseil n'y est pas tenu légalement. C'est le cas de l'implication des populations dans les travaux du conseil rural. La gestion foncière demeure un enjeu majeur comme dans la plupart des communautés rurales. Les populations ne semblent pas bien informées de toutes les dimensions légales et réglementaires de cette question.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer au civisme, notamment à travers le paiement régulier des taxes et impôts, le respect des décisions arrêtées par le Conseil Rural, ainsi que le versement des apports pour le financement des micro-projets initiés par le CR.

Les échanges ont révélés l'urgence d'organiser des sessions de formations et des fora d'information sur tous les aspects de la gestion décentralisée des ressources naturelles. Par ailleurs, si tous s'accordent à reconnaître la pertinence du POAS, conseillers et OCB admettent également les difficultés de mise en œuvre.



Figure 11 : Un conseiller intervenant par rapport aux attentes exprimées par les OCB

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- Le CR s'engage à exploiter le partenariat avec GL-GDRN, entre autres, pour le renforcement des capacités
- Le CR s'engage à poursuivre le plaidoyer pour le renforcement des moyens financiers et techniques
- Le CR s'engage à poursuivre la recherche de partenaires au développement

Engagements des organisations communautaires

- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations pour le paiement de la taxe rurale
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations pour le respect des décisions du CR
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations pour l'entretien des infrastructures et équipements
- Les OCB s'engagent à poursuivre les efforts de sensibilisation pour le versement des apports pour le financement de micro-projets
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur la coupe abusive des arbres et à la dénonciation des contrevenants
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur une meilleure utilisation des ressources naturelles
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations pour leur plus grande implication dans la lutte contre les feux de brousse.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il est souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Almamy DIENG	Chef de Village		Youloub
2	Amath FALL	CVD		Niassanté
3	Yéro Malal BA	Conseiller		Kouyel
4	Amadou BA	Président CVD		Pathé Badio
5	Fouké DIALLO	Conseiller		Niassanté
6	Mouhamed DIOP	CVD		Ndombo
7	Alioune TALL	CVD		Pathé BADIO
8	Amadou DIALLO	Président CIVD		Mbane
9	Amadou NDIAYE	Conseiller		Weydou Samba
10	Korka GUEYE	GPF		Mbane
11	Maimouna BIRANE	Conseillère		Ndombo
12	Diène SOW	Chef de Village		Diack Pombede
13	Samba SY	Responsable		Khass Samba
14	Sophie MBODJ	GPF		Ndombo
15	Amadou FASSA	Conseiller		Ndombo
16	Serigne BA	Conseiller		Ndombo
17	Abdoulaye Samba BA	Eleveur		Madodji
18	Oumar DIACK	Conseiller		Ndombo
19	Abdoulaye YAGUE	ONG		Ross-Béthio
20	Assane YAGUE	Conseiller		Ndombo
21	Makhama FALL	ASC		Thiago
22	Sangho FALL	Conseiller		Thiago
23	Pape SEYE	Conseiller		Thiago
24	Djibril DIOP	Conseiller		Niakhaye
25	Ameth SOW	Conseiller		Penda Yeyaké
26	Adama Laye DIALLO	Conseiller		Madiya
27	Amadou BA	Conseiller		Niary
28	Souleymane SARR	Représentant Chef de Village		Mbane
29	Mouhamadou Hady DIOP	Producteur		Diakhaye
30	Alioune FALL	Chauffeur		Mbane
31	Mamadou GOUDIABY	Forestier		Mbane
32	Assane SARR	Conseiller		Mbane
33	Makhtar BIRANE	Conseiller		Mbane
34	Abdoul DIALLO	SAED		Mbane
35	Sawalo DIOP	Représentant jeunes		Ndombo
36	Ibrahima NIANG	Centre Pêche		Mbane
37	Amadou Bamba DIOP	ICP		Mbane
38	Amady BA	Conseiller		Mbane
39	Assane NIANG	Représentant Imam		Mbane
40	Faly WADE	Représentant Parents d'Elèves		Mbane

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
41	Youssoupha DIOP	Conseiller		Mbane
42	Abdoulaye WADE	Animateur communautaire		Mbane
43	Yankhoba SARR	Notable		Mbane
44	Vieux FALL	Bureau CR		Mbane
45	Bakary DIOP	Innovation		Mbane Diaglè
46	El Hadj SALL	Président Union Patate		Mbane
47	Astou DIATTARA	Etat Civil		Mbane
48	Demba KA	Eleveur		Bouteyni
49	Oumou DIALLO	Assistante Communautaire		Mbane
50	Madiakhaté NIANG	Conseiller		Mbane
51	Samba WADE	CLCOP		Mbane
52	Aly THIAM SARR	Chef de village		Mbane
53	Djiby TOURE	Sous-Préfecture		Mbane
54	Malick SY	SAED		Richard-Toll
55	Amadou WADE	ADIM		Mbane
56	Daouda NDIAYE	Comité de santé		Mbane
57	Mamadou DIALLO	PCR		Mbane
58	Bassirou DIA	Chef CADL		Mbane
59	Demba A	Eleveur		Kouyel Balandé
60	Babacar DIAKHAM	Eaux et Forêts		Richard Toll
61	Nghoré Eloï DIOUF	Sous-Préfet		Richard Toll
62	Moustapha DIAKHATE	Professeur		Mbane
63	Amath Awa KOUNDOUL	Professeur		Mbane
64	Alahindé BA	Association Eleveurs		Pathé Badio
65	Issa BA	Eleveur		Singou Dièry
66	Doudou NDIAYE	Conseiller		Mbane
67	Moussé DIOL	Conseiller		Diaglè

FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Magatte BA
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Yaye Sadio Fall COULIBALY
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>